

# APRODEM - Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures (Plan de prévention)

**Durée :**

1 jour

**Délais d'accès :**

Moirans : Programmation en cours

**Délais d'accès :**

entrée permanente suivant les disponibilités

**Prix :**

300€ HT/pers

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Conditions d'admission :**

Sur inscription

**Validation :**

Attestation de formation

**Les +  
de la formation**

Formation possible dans le cadre de l'APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Etudes de cas et échanges

**Intervenants :**

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel.

## OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Élaborer une démarche de prévention des risques de co-activité

## PROGRAMME

## Le code du travail

Champ d'application et obligations

Étapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, risques professionnels de coactivité ...

Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en oeuvre

Le rôle de chacun :

Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, ...)

Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

Les opérations de chargement et de déchargement

Contexte réglementaire

Protocole de sécurité

Etude de cas : réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Attestation de formation